

Réunion du comité directeur juin 2013

Présents : Bernard BRUCHE , Didier DESRUTIN, Yvette DOUSSOT, Jean-Yves FLEURANCE, Alain GUZMANN, Gilbert HAVEL, Maurice LANGRY, Philippe LETARTRE, Christian MATHIS, Jean-Marc OECONOMOS, Maurice PELLEQUER, Régis PORCHET, Andre PRIEUR, Violette SAUBION, Maryline SEITE, Michel VICOMTE , Odile VILETTE .

Invités : Bénédicte CARDIN, Thierry DEFRANCE, Guillaume DUBORPER, Patrick JEAN,

Excusés : Christian DELOBELLE, Edel HEZELY, Yannick PETIT, Patricia ROBIN-LEVALLOIS.

Le Président remercie les participants, il évoque la bonne situation générale du comité régional.

Personnel et départ

Il informe de la promotion en tant que DTN adjoint de Guillaume qui prendra le poste de Laurence VALLEE. Sa compétence s'étendra à la formation.

Il sera remplacé par Elisa TULLI

Aides

Le comité a monté une demande d'emploi tremplin, nous sommes en attente de la première commission.

Ce poste serait partagé avec le Cogetarc, l'engagement serait à hauteur de 60% par la région.

Chèque transport

Un archer nous a ouvert une possibilité d'aide.

Elle serait accordée aux jeunes qui vont en compétitions régionales.

Les championnats régionaux

Le président rappelle qu'un championnat régional est le regroupement des meilleurs à une compétition.

Pour les organisateurs, on donne une enveloppe pour un championnat régional et l'organisateur accepte ce contrat.

Les règles sont les suivantes :

- Les championnats régionaux sont fermés :
 - . Le nombre de concours pour s'inscrire est de 3
 - . Les convocations sont envoyées une semaine avant

Le calendrier

On ajoutera le nom d'un élu responsable des médailles il se trouvera sur le tableau avec le nombre maximum d'arbitres.

Cahier des charges et règles

Il faudra faire un contrat par type de compétition.
Guillaume commence à préparer ces cahiers.

Championnats départementaux

Le comité souhaite qu'il y ait un regroupement sur une date des championnats départementaux.

Championnat du monde

Le Président évoque les difficultés pour l'organisation de cette compétition.

La visibilité financière est faible.

Une réunion avec la fédération sera organisée pour lever les zones d'ombre et sécuriser le comité.

Adresse email

Il serait nécessaire d'utiliser les adresses email génériques afin de ne pas perdre les traces. Pour rappel elles sont :

president@tiralarcidf.com
secretairegeneral@tiralarcidf.com
tresorier@tiralarcidf.com
arbitre@tiralarcidf.com
sportif@tiralarcidf.com
calendrier@tiralarcidf.com
parcours@tiralarcidf.com
jeunes@tiralarcidf.com
label@tiralarcidf.com
ctridf@tiralarcidf.com
ctl@tiralarcidf.com

Le secrétaire général fournira les codes pour la mise en place de ces adresses.

Bungalow

Il est nécessaire de prévoir un chalet pour stocker les cibles une somme de 7000 euros est accordée pour conduire cette opération.

Médailles

Une proposition de médailles a été réalisée, le président suit le dossier.

Les nouvelles médailles seront utilisées en 2014.

Travail sur le site

Un budget est alloué, le Président et d'autres élus rencontreront l'hébergeur.
Une refonte du site sera réalisée.

Médailles bénévoles

La demande est à effectuer auprès de Valérie dès que les formulaires seront sur le site.

Pôle

Le comité prend connaissance du rapport et sont adoptés les points suivants :

- limitation à 9 athlètes maximum, ceci afin d'assurer un meilleur suivi des entrainements et une réduction des coûts indirects (concours, transports, hébergements).
- Les juniors devenant seniors pourront, pendant une année et sur décision de la commission du CER, avoir s'ils le demandent un statut de membre associé leur permettant l'hébergement au CREPS, l'accès aux installations sportives ainsi que des heures d'entraînement sous contrôle de l'entraîneur régional.
- Le comité accepte la possibilité pour les athlètes de changer de club dès la première année ceci afin de pallier aux défections des clubs qui s'étaient engagés à soutenir financièrement leur licencié.
- Le comité décide de l'instauration lors de l'inscription d'un chèque de caution égal au montant d'un trimestre de pension, ce chèque sera versé à titre de garanti, il sera encaissé lors du dernier trimestre. Le paiement des autres trimestres sera : terme à échoir et non plus terme échu. La possibilité de payer en trois chèques encaissés aux dates convenues est maintenue.
- La mise en place pour les entrants d'une augmentation de tarif 250 € correspondant aux frais supplémentaires. Les athlètes en place conservant leur tarification.
- Les résultats sportifs de Marjolaine JOIGNER au sein du CER étant insuffisant elle ne peut être maintenue au pôle (la demande d'inscription de précaution dans un autre établissement scolaire ayant été notifiée dans les délais à ses parents).

Jeunes

Michel VICOMTE explique qu'il essaye d'analyser la situation :

- Sur le fita : 4800 Jeunes seulement 45 ont fait 3 fita
- On est peu performant, qu'est ce qui empêche les jeunes d'accéder à la compétition
- Mise en place des « etaf » par le DTN : un seul club en Ile de France

Il y a un problème de formation pour les jeunes ; le comité directeur est d'accord pour étudier une position différente de celle de la fédération et la commission proposera des solutions adaptées.

Politique générale de la ligue

Après discussion le comité considère que :

- Le Fita doit être promu mais les règles ne doivent pas empêcher ou réduire la pratique pour tous.
- Mais que les disciplines qui plaisent à la majorité des licenciés doivent être maintenues voire encouragées. Il ne saurait donc être question de la suppression de certaines.

Finale des DR

Suite à un problème de ciblerie lors des duels pour les arcs à poulies avec les cibles ELEVEN ; le comité fixe les règles suivantes :

On essaie de faire tirer sur les cibles inclinées à 45 °, si cette solution ne fonctionne pas les duels seront tirés sur les blasons du bas

La séance est levée à 12 h 45